



## Sondage de l'AQDA / ACDA : Quelques commentaires sur ce « drôle » de sondage<sup>1</sup> (8 juin 2009)

### 1) L'AQDA / ACDA déforme les réponses de ce sondage pour supporter ses conclusions fautives

- Lorsque l'on demande à des fumeurs si la hausse des taxes a été « *selon votre expérience personnelle* » efficace pour inciter les gens à arrêter de fumer, quelle pensez-vous est leur réponse ? Évidemment, cela n'a pas fonctionné pour eux! (Rappelons que 80 % des fumeurs veulent cesser de fumer.)

**Conclure que les taxes élevées n'ont généralement pas d'effet sur la cessation de fumer à partir de l'opinion de fumeurs qui n'ont pas réussi à arrêter de fumer est tout à fait ridicule.**

- Le sondage demande aux ex-fumeurs quelle est la principale raison qui les a incités à arrêter de fumer. Résultat : 61 % répondent leur santé et 6 % répondent le prix trop cher du tabac. Mais dans la vraie vie, ces motifs ne sont pas mutuellement exclusifs, comme le laisse entendre le sondage. En fait, la santé joue en quelque sorte un rôle universel dans la décision d'arrêter une habitude mortelle. Le prix, le respect de l'entourage et la « volonté personnelle » sont des motifs secondaires, mais parfois déterminants.

Un sondage scientifique aurait demandé quels motifs (au pluriel) incitent les gens à arrêter de fumer. L'enquête faite pour le compte des ministères de la Santé et des Finances<sup>2</sup> pose justement cette question. Résultat : 45% des fumeurs ou ex-fumeurs mentionnent « le coût de la cigarette ».

**Conclure que le prix élevé n'a « qu'un effet marginal – et encore – sur la réduction du tabagisme » parce que la majorité des fumeurs n'ont pas invoqué le prix comme étant leur « principale motivation » est complètement malhonnête. En réalité, près de la moitié des fumeurs considèrent que le prix élevé du tabac contribue à la décision d'arrêter. Et n'oublions pas tous les jeunes qui, en raison des prix élevés, ont décidé de ne pas commencer à fumer. Les prix élevés sur le tabac demeurent toujours une stratégie de réduction et de prévention efficace.**

- Le sondage demande aux fumeurs quelle serait leur réaction face à une baisse importante des taxes. À partir de cette question, l'AQDA / ACDA conclut que cette baisse n'aurait aucun impact sur la « hausse du tabagisme ». Cet argumentaire est si tordu qu'il est difficile d'en démêler la logique :

Sondage AQDA / ACDA :  
Question à des fumeurs :

« Depuis l'année 2001, les gouvernements ont beaucoup augmenté les taxes sur le tabac pour inciter les gens à fumer moins ou à cesser de fumer. Selon votre expérience personnelle, cette mesure a-t-elle été efficace? » RÉPONSE : 73 % répondent non.

Sondage AQDA / ACDA :

« Quelle a été votre principale motivation à arrêter du fumer? » RÉPONSE : 61 % pour souci de santé; 6 % tabac trop cher

Sondage AQDA / ACDA :

« Si le gouvernement baissait de manière importante les taxes sur le tabac, quelle serait votre réaction? » RÉPONSE : Pour 83 % cela ne « changerait rien »

<sup>1</sup> Association québécoise des dépanneurs en alimentation / Association canadienne des dépanneurs en alimentation (AQDA / ACDA), site Web, juin 2009, <http://www.quebeccontrebande.com/index.html>

<sup>2</sup> Jolicœur & Associés, « L'usage du tabac, les habitudes des fumeurs et l'opinion de la population à l'égard du tabac », automne 2007, <http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/tabac/download.php?f=7926e5facc4e7e5cadeddcff9ff3fd44>

L'impact des prix élevés du tabac est une réduction du taux de tabagisme (pourcentage de fumeurs), en plus d'une réduction du nombre de cigarettes fumées par fumeur. L'augmentation des taxes est un incitatif à arrêter de fumer. Si on baisse les taxes, on annule cet élément incitatif, soit une perte pour la santé publique.

Par contre, personne ne s'attend à ce qu'une baisse des taxes pousse la majorité des fumeurs (qui fument malgré les prix élevés) à augmenter de façon significative la quantité de tabac qu'ils fument. Les fumeurs ajustent leur consommation principalement en fonction de leur besoin de nicotine... d'où la réponse majoritaire des fumeurs qu'une baisse des prix « *ne changerait rien* » pour eux.

**La prétendue conclusion voulant qu'une « baisse des taxes ait un impact zéro sur la hausse du tabagisme » repose sur le fait que l'AQDA / ACDA confond le taux de tabagisme avec le nombre de cigarettes fumées par les fumeurs actuels, deux concepts totalement différents.**

## 2) Le sondage AQDA / ACDA utilise des préambules truffés d'exagérations et manifestement biaisés

▶ Aucune source crédible d'information n'a fait état d'un taux aussi élevé de contrebande (près de 50 %) ou d'un développement éventuel aussi excessif (75 % dans quelques années). L'étude maison de l'ACDA elle-même contredit cette dernière affirmation. Basée sur les mégots de cigarettes autour des écoles, l'étude suggère un plafonnement de la contrebande au Québec, avec un nombre de mégots de cigarettes illégales plutôt stable, ayant même « diminué de 1% au Québec »<sup>3</sup> entre 2007 et 2008. De plus, la revue pour les dépanneurs YCM rapporte que la vente de cigarettes légales a même augmenté de 2.3 % au Québec entre 2007 et 2008<sup>4</sup>. Imperial Tobacco estime le marché de contrebande à 40,1 % au Québec en 2008<sup>5</sup>, tandis que Philip Morris International (propriétaire de Rothmans, Benson & Hedges) l'estime à 22 % au Canada<sup>6</sup>.

▶ Il y a peu de données fiables récentes. Selon le ministère des Finances du Québec, 25 % des cigarettes consommées au Québec étaient illégales en 2006<sup>7</sup>. On peut estimer qu'entre 2005 et 2007 au Canada, le marché de la contrebande s'est accaparé autour de 17% du marché légal.<sup>8</sup> Le pourcentage du marché de la contrebande est sans doute plus élevé aujourd'hui qu'en 2006 ou 2007. La contrebande au Québec et en Ontario est également plus élevée que la moyenne canadienne.

**Il est tout à fait impossible d'accorder la moindre crédibilité à des réponses fondées sur des préambules aussi exagérés et biaisés.**

### Sondage AQDA / ACDA :

« *Compte tenu de l'ampleur actuelle de la contrebande de tabac qui atteint près de 50 % du marché, ... »*

« *Le commerce illégal du tabac est en pleine expansion au Québec. Il occupe présentement près de la moitié du marché... »*

« *Le commerce illégal ... pourrait représenter jusqu'à 75 % du marché d'ici quelques années.* »

[Choix de réponse :] « *Les taxes élevées sont de toute évidence un échec : en stimulant la contrebande, elles ont permis aux fumeurs de fumer pour encore moins cher qu'avant.* »

[Nos soulignés]

<sup>3</sup> L'étude de 2008 avait augmenté le nombre de régions sondées, et ce n'est qu'en incluant ces nouvelles régions (comme Châteauguay, tout proche d'une réserve) que l'étude 2008 a pu « détecter » une hausse. Mais si on compare les régions sondées en 2007 avec les régions sondées en 2008, l'étude 2008 conclut qu'il y a « une incidence du tabac illicite stationnaire ». ACDA, « Étude sur la contrebande de tabac chez les jeunes, 2008 », page 10, dernier paragraphe, 14 septembre 2008. [http://www.acda-aqda.ca/Etude\\_Contrebande\\_Jeunes\\_2008\\_MTL.pdf](http://www.acda-aqda.ca/Etude_Contrebande_Jeunes_2008_MTL.pdf)

<sup>4</sup> Your Convenience Manager, « Not so dark side of tobacco » par Tod Sinclair, page 22, mars/avril 2009, [http://www.conveniencecentral.ca/200902/report\\_notsodarkside.asp?sid=6B89E4FF6CB046FB8AE6A66C81DB4AE3](http://www.conveniencecentral.ca/200902/report_notsodarkside.asp?sid=6B89E4FF6CB046FB8AE6A66C81DB4AE3)

<sup>5</sup> Imperial Tobacco, Étude GFK, « Vente de tabac illégale: une crise pour les canadiens », septembre 2008. [http://www.imperialtobaccocanada.com/onewebca/sites/IMP\\_5YBAUU.nsf/vwPagesWebLive/DO7L3KR3/\\$FILE/medMD7JDQ3L.pdf?openement](http://www.imperialtobaccocanada.com/onewebca/sites/IMP_5YBAUU.nsf/vwPagesWebLive/DO7L3KR3/$FILE/medMD7JDQ3L.pdf?openement)

<sup>6</sup> PHILIP MORRIS INTERNATIONAL, Philip Morris International Inc. (PMI) announces agreement to acquire Rothmans Inc., Communiqué, 31 juillet 2008.

<sup>7</sup> Ministère des Finances du Québec, « État de la Situation », données pour 2006, novembre 2008.

<sup>8</sup> Le taux de tabagisme au Canada des dernières années était relativement stable (19 % en 2005 et 19 % en 2007<sup>(1)</sup>), alors que la vente légale de tabac a baissé (de -17 % entre 2005 et 2007<sup>(2)</sup>). Conséquemment, les revenus des taxes sur le tabac ont également diminué (de 16 % entre 2005 et 2007 au fédéral<sup>(3)</sup>). On peut conclure que cette baisse des ventes légales est due à la contrebande. Sources : 1) L'enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada (ESUTC) 2007. [http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/tobac-tabac/research-recherche/stat/ctums-esutc\\_2007-fra.php](http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/tobac-tabac/research-recherche/stat/ctums-esutc_2007-fra.php); 2) Santé Canada, Les ventes de cigarettes et de tabac haché 1980-2007. <http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/tobac-tabac/research-recherche/indust/sales-ventes-fra.php> 3) Statistiques Canada, 2008. Federal, provincial and territorial general government revenue and expenditures, for fiscal year ending March 31, annual [Fournis par l'Association pour les droits des non-fumeurs]

### 3) L'AQDA / ACDA utilisent les statistiques de façon très sélective pour appuyer ses faux arguments

- Dans le but de prouver que les prix élevés du tabac n'ont eu aucun impact, l'AQD / ACDA cite l'augmentation de 2 %<sup>9</sup> du taux de tabagisme chez les jeunes adultes du Québec âgés de 20 à 24 ans<sup>10</sup> et lie à cette statistique une supposée augmentation du tabagisme chez les « jeunes » qui participent à la contrebande « dans les écoles ».

Depuis quand les 20 à 24 ans représentent-ils les jeunes qui fréquentent les écoles? Réponse : Depuis que les statistiques sur les jeunes du secondaire (12-15 ans) et sur les adolescents (15-19 ans) ne supportent pas l'argument de l'AQDA / ACDA. En effet, bien que la contrebande agisse au détriment de la lutte contre le tabac en général, elle ne semble pas avoir eu d'impact significatif sur la tendance à la baisse du tabagisme chez les jeunes. Selon cette même enquête, le tabagisme chez les jeunes de 15-19 ans continue de diminuer au Québec, passant de 36 % en 1999, à 18 % en 2006 et 17 % en 2007<sup>11</sup>. Et selon un autre sondage, l'usage de la cigarette<sup>12</sup> chez les jeunes du secondaire continue également de baisser : de 23 % en 2002, à 19 % en 2004 et enfin, 15 % en 2006<sup>13</sup>.

**En autres mots, les lois, les prix élevés et les campagnes antitabac continuent à porter fruits auprès des jeunes — malgré la contrebande du tabac. Le taux d'usage de la cigarette\* chez les jeunes continue à diminuer. Il serait donc irresponsable de couper les taxes sur le tabac dans le but de convaincre une proportion de fumeurs de revenir au dépanneur pour y acheter leurs cigarettes.**

(\*cela n'inclut pas la consommation de cigarillos)

#### Allocution de Michel Gadbois lors du lancement de la campagne de l'AQDA/ACDA:

*Selon M. Gadbois, de récentes données de Santé Canada ont relevé une hausse du tabagisme chez les 20 à 24 ans. « Il y a une augmentation de 2 %. À quoi est attribuable cette hausse chez les jeunes? Certainement pas aux prix puisque les prix n'ont jamais été aussi élevés. Les jeunes fument plus et ils participent à la criminalité avec la revente [de cigarettes de contrebande] dans les écoles » « Il y a plus de fumeurs, plus de jeunes fumeurs, plus de criminalité... »*

[Nos soulignés] [Source : Le Devoir, 2 juin 2009]

### 4) L'AQDA / ACDA continue à colporter le mythe selon lequel les cigarettes légales seraient plus sécuritaires

- L'AQDA / ACDA se joint à l'industrie du tabac pour faire croire au public que les cigarettes de contrebande sont plus nocives que les cigarettes de « qualité » provenant des compagnies légales. C'est une dangereuse illusion (au même titre que le désastre des cigarettes « légères ») car elle procure une alternative à la cessation pour les fumeurs soucieux de leur santé.

#### MYTHE no 4 de l'AQDA / ACDA :

*« En gonflant artificiellement le prix, le gouvernement fait porter un fardeau beaucoup plus lourd sur les personnes défavorisées, qui sont d'ailleurs les plus vulnérables et les premières à se tourner vers la contrebande et ainsi, à s'exposer à des produits encore plus nocifs (jusqu'à 20 fois plus de plomb et sept fois plus de certains produits cancérigènes, selon Santé Canada). »*

[Nos soulignés]

<sup>9</sup> La marge d'erreur pour cette augmentation est de plus de 2 % : il est donc tout à fait possible que la tendance à la baisse depuis 10 ans chez ce groupe d'âge (20-24 ans) se maintienne. Nous verrons avec les chiffres de 2008

<sup>10</sup> Santé Canada, « Enquête de surveillance de l'Usage du tabac au Canada (ESUTC) 1999-2007 ». [http://www.hc-sc.gc.ca/hc-ps/tobac-tabac/research-recherche/stat/\\_ctums-esutc\\_2007/ann-table2-fra.php](http://www.hc-sc.gc.ca/hc-ps/tobac-tabac/research-recherche/stat/_ctums-esutc_2007/ann-table2-fra.php)

<sup>11</sup> Santé Canada, « Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada (ESUTC) 1999-2007 ». [http://www.hc-sc.gc.ca/hc-ps/tobac-tabac/research-recherche/stat/\\_ctums-esutc\\_2007/ann-table2-fra.php](http://www.hc-sc.gc.ca/hc-ps/tobac-tabac/research-recherche/stat/_ctums-esutc_2007/ann-table2-fra.php)

<sup>12</sup> La consommation de cigarillos chez les jeunes du secondaire a cependant augmenté de 15% (2002) à 19 % (2004) et à 22 % (2006). (En général, les cigarillos ne sont pas présents sur le marché de la contrebande.) Institut de la statistique du Québec. « Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire, 2006 »

[http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/pdf2007/Tabac\\_Alcool2006.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/pdf2007/Tabac_Alcool2006.pdf)

<sup>13</sup> Institut de la statistique du Québec, « Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire, 2006 », [http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/pdf2007/Tabac\\_Alcool2006.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/pdf2007/Tabac_Alcool2006.pdf)

La réalité c'est que toutes les cigarettes sont aussi dangereuses les unes que les autres, peu importe la concentration relative de certains cancérigènes. En fait, la «soupe» toxique (composée de milliers de substances toxiques et des dizaines de cancérigènes) résultant de la combustion d'une matière organique—que ce soit du tabac régulier, du tabac avec additifs, du gazon ou du persil—comporte les mêmes risques de maladies et de décès pour tout fumeur régulier. Notons aussi que, contrairement à ce que laisse entendre l'AQDA / ACDA, il n'existe aucun contrôle gouvernemental<sup>14</sup> sur les additifs ajouté au tabac ni sur les émissions dans la fumée de cigarette.

**Colporter le mythe selon lequel les cigarettes légales sont moins nocives que les cigarettes de contrebande est totalement irresponsable, voire dangereux pour la santé publique.**

## 5) L'AQDA / ACDA nie, à sa guise, l'impact réel qu'aurait une baisse des taxes sur le tabac

- ▶ Une baisse des taxes aurait un effet désastreux sur la santé publique : suite à la baisse des taxes résultant des pressions de l'industrie et des détaillants dans les années 1990, le taux de tabagisme chez les jeunes du Québec a doublé<sup>15</sup> et ce, même si les fabricants ont cessé d'alimenter les réseaux de contrebande. Des chercheurs de Santé Canada ont calculé que cette décision politique aurait provoqué au Canada 40 000 décès supplémentaires attribuables au tabagisme<sup>16</sup>. Ceci s'explique par le fait que, malgré l'existence de la contrebande, la grande majorité des fumeurs continuent à consommer des cigarettes légales (7 sur 10 dans les années 1990).

**Une baisse des taxes serait un gros cadeau pour tous les commerces qui profitent de la vente du tabac... Au lieu d'avoir seulement un *pourcentage* de cigarettes disponibles à bas prix, une baisse des taxes ferait en sorte que *toutes* les cigarettes seraient disponibles à bas prix.**

### MYTHE no 2 de l'AQDA / ACDA :

*« une baisse des taxes aurait un impact zéro sur la hausse du tabagisme. »*

*« Contrairement à ce que pense le ministre Dutil, PAS UN SEUL des fumeurs québécois interrogés (0%) estime qu'une baisse de taxes l'inciterait à fumer davantage. »*

*(Le ministre Dutil a dit « Une baisse des taxes sur le tabac encouragerait les gens à fumer »)*

## 6) L'AQDA / ACDA cherche à protéger la santé financière des dépanneurs au détriment des autres solutions potentielles

- ▶ L'objectif principal de l'AQDA / ACDA est de protéger l'intérêt financier des détaillants<sup>17</sup> et non la santé publique. C'est dans l'intérêt des dépanneurs de maximiser les ventes légales de tabac. Ainsi, les associations de détaillants québécois se sont traditionnellement liguées avec l'industrie du tabac contre chaque nouvelle mesure efficace de réduction du tabagisme (ex : contre les mises en garde sur les paquets de cigarettes<sup>18</sup>, les restrictions

### COMMUNIQUÉ DE L'AQDA / ACDA :

*« La tournée "Québec contrebande" présente un thème visuel audacieux pour exprimer l'impuissance des politiciens face au problème. »*

*Autres que ces mots, la documentation de la campagne AQCA / ACDA ne mentionne pas une seule fois la possibilité d'instaurer des mesures de lutte contre la contrebande, incluant celles qui viseraient les sources de la contrebande.*

<sup>14</sup> Le seul contrôle sur les cigarette concerne le taux d'inflammabilité

<sup>15</sup> **Ministère de la Santé du Québec.** Le taux de tabagisme chez les jeunes est passé de 19 % (1991) à 38 % (1996) en cinq ans.

<sup>16</sup> **Villeneuve, P., et al.,** « The Impact of the Cigarette Price Rollback on the Future Health of Canadian Adolescents – draft » (non daté).

<sup>17</sup> « CCSA represents the collective economic interests of C-Store retailers and vendors in Canada and acts as the industry voice on matters of consequence with all levels of government and community groups », site Web **ACDA**, [http://www.conveniencestores.ca/index.php?option=com\\_content&task=view&id=36&Itemid=52](http://www.conveniencestores.ca/index.php?option=com_content&task=view&id=36&Itemid=52)

<sup>18</sup> « Les dépanneurs craignent la faillite : les nouveaux paquets de cigarettes seraient trop repoussants » Dennis Buechert, « Les dépanneurs craignent la faillite : les nouveaux paquets de cigarettes seraient trop repoussants », **Le Soleil**, 6 juin 2002.

pour encadrer la promotion aux points de vente,<sup>19,20</sup> les inspections et sanctions liées à l'interdiction de la vente de tabac aux mineurs,<sup>21</sup> les taxes élevées sur les produits du tabac et l'interdiction des étalages de produits du tabac<sup>22,23</sup>).

► C'est sans doute aussi la raison pour laquelle l'AQCA / ACDA, dans le cadre de sa campagne, ne réclame pas d'autres mesures de lutte contre la contrebande, notamment celles prônées par les organismes de santé comme :

- persuader le gouvernement américain d'agir pour fermer une douzaine d'usines illégales situées de leur côté de la réserve d'Akwesasne;
- interdire aux fabricants non licenciés l'approvisionnement en matières premières (incluant les emballages, les filtres, le papier, en plus du tabac) pour produire des cigarettes;
- révoquer les permis des fabricants du tabac qui ne respectent pas les lois;
- fixer la somme nécessaire à l'obtention d'une licence fédérale de fabrication du tabac à un minimum de cinq millions de dollars au lieu du montant dérisoire de cinq mille dollars exigés actuellement;
- implanter un système efficace de marquage des paquets de cigarettes (système de marquage et de traçabilité) permettant de surveiller de près les livraisons de tabac;
- favoriser l'implantation d'une taxe des Premières Nations équivalente à la taxe provinciale qui serait versée au gouvernement de la réserve (le pouvoir existe déjà).

**Face au problème de la contrebande, la seule mesure que réclame l'AQDA / ACDA ferait augmenter les profits des dépanneurs et augmenter le tabagisme. Les mesures proposées par groupes de santé, elles, s'attaquent aux sources de la contrebande tout en protégeant l'élément fondamental de la lutte contre le tabagisme que sont les taxes élevées.**

## 7) L'AQDA / ACDA ne mentionne pas le passé de son vice-président

► Michel Gadbois, vice-président de l'Association canadienne des dépanneurs en alimentation (ACDA), a travaillé comme relationniste pour le compte de Benson (aujourd'hui Rothmans, Benson & Hedges) et d'Imasco (propriétaire d'Imperial Tobacco à l'époque). Il était président de l'Association des détaillants en alimentation (ADA) du Québec dans les années 1990. Michel Auger, dans un article du Journal de Montréal du 13 juin 1993, indiquait qu'à cette époque l'ADA (avec l'aide du Conseil canadien des fabricants des produits du tabac selon un autre journaliste<sup>24</sup>) était impliquée dans la vente illégale de cigarettes un peu partout au Québec<sup>25</sup>, ces ventes illégales ayant pour but de faire baisser les taxes.

Le 31 juillet 2008, les deux plus grands fabricants canadiens (Imperial Tobacco Canada Limitée et Rothmans, Benson & Hedges Inc) ont plaidé coupable d'avoir participé à la contrebande et ont dû payer des amendes de 300 millions de dollars ainsi que des indemnités civiles de 850 millions de dollars.

**En ce qui a trait à la question de la lutte contre la contrebande, le vice-président de l'ACDA a très peu de crédibilité aux yeux de la communauté de la santé.**

<sup>19</sup> Le ministre Allan Rock avait déposé, en 1999, un document de consultation pour restreindre la promotion aux points de vente. Les détaillants, surtout ceux représentés par l'Association des détaillants en alimentation du Québec (dirigée à l'époque par Michel Gadbois), ont effectué une immense campagne de relations publiques contre ces mesures fédérales qui n'ont finalement jamais vu le jour.

<sup>20</sup> « Veut-on tuer les dépanneurs? » Michel Gadbois, président-directeur général de l'Association des détaillants en alimentation du Québec (ADA), article d'opinion, La Presse, 14 mai 1999.

<sup>21</sup> « Le gouvernement arnaque les dépanneurs » Jean-François Cadieux, « Le gouvernement arnaque les dépanneurs », La Tribune de Sherbrooke, 22 août 2001.

<sup>22</sup> « La Gestapo à Charest va voir le jour. Ça devient Kafkaesque », Michel Gadbois, cité dans « Dissimulés, les produits du tabac », Le Quotidien, 27 mai 2008.

<sup>23</sup> « We will only succeed in showing the government how damaging these regulations will be to our industry if we stand together », Dave Bryans, sur papier entête de la Atlantic Convenience Store Association, président de l'ACDA, lettre de mobilisation contre la réglementation sur les étalages et la promotion aux points de vente adressée aux détaillants de la Nouvelle-Écosse, non datée (été 2007).

<sup>24</sup> Noël, André, « Les épiciers ont créé de toutes pièces le mouvement des 'dépanneurs généreux' », La Presse, 27 janvier 1994.

<sup>25</sup> Auger, Michel, « Fournisseurs du MATRAC : Le Ministère fédéral de la Justice oublie tout », Journal de Montréal, 13 juin 1993.